

LOGO2311 Déontologie et organisation légale de la pratique logopédique

[15h] 2 crédits

Cette activité se déroule pendant le 2ème semestre

Enseignant(s): Thierry Moreau, Dominique Morsomme

Langue d'enseignement : français

Niveau: Deuxième cycle

Objectifs (en termes de compétences)

Présenter aux étudiants les principes de base de la déontologie et de l'organisation légale de la pratique logopédique, de la responsabilité professionnelle, des démarches administratives à remplir pour exercer la profession de logopède.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Contenu

Le cours comprend deux parties :

Partie 1

- de l'exercice de l'art de guérir et de l'organisation légale des professions médicales et paramédicales
- de la responsabilité civile du logopède et de la couverture du risque
- de la responsabilité pénale et disciplinaire
- de questions éthiques et juridiques liées à la pratique de la profession

Partie 2

elle traite de l'organisation de la profession en Belgique et en Europe.

Méthode

Enseignement magistral et contact avec des logopèdes en exercice

Résumé: Contenu et Méthodes

Contenu

Le cours comprend deux parties :

Partie 1

- de l'exercice de l'art de guérir et de l'organisation légale des professions médicales et paramédicales
- de la responsabilité civile du logopède et de la couverture du risque
- de la responsabilité pénale et disciplinaire
- de questions éthiques et juridiques liées à la pratique de la profession

Partie 2

elle traite de l'organisation de la profession en Belgique et en Europe.

Méthode

Enseignement magistral et contact avec des logopèdes en exercice

Autres crédits de l'activité dans les programmes

LOGO22 Deuxième licence en logopédie (programme commun (2 crédits) Obligatoire

UCL/ULB)